

Finances. Fondée il y a 20 ans, la société de financement coopératif IÉS accompagne aujourd'hui la création et le développement d'une soixantaine d'entreprises du secteur de l'économie sociale et solidaire.

IÉS s'étend tous azimuts

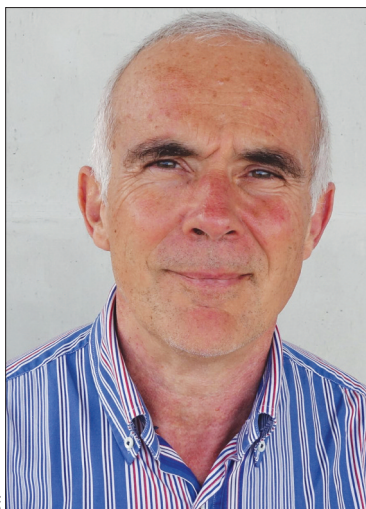
Faire appel à l'épargne citoyenne pour financer des projets de création d'entreprise et ainsi développer l'emploi local, n'allait pas forcément de soi en 1998 à une époque où l'on ne parlait pas encore de crowdfunding. Pourtant, 20 ans plus tard, IÉS, Initiatives pour une économie solidaire, la société de financement coopératif basée à Ramonville qui a initié ce modèle, peut se prévaloir d'un bilan très positif. Grâce à l'épargne collectée en 20 ans auprès d'un millier de coopérateurs, ce sont plus de 2,3 M€ qui ont été investis dans 119 entreprises au total dont 61 actuellement accompagnées qui emploient plus de 600 personnes.

Aujourd'hui, la structure qui va fêter son anniversaire en grande pompe le 24 mai, élargit sa zone d'influence à la grande région Occitanie avec un impératif : séduire de nouveaux coopérateurs sur l'ensemble de ce vaste territoire et sélectionner de nouveaux projets à accompagner, en création comme en développement, « sans renier nos valeurs morales » comme le rappelle Éric Jourdain, son président, à savoir « la création d'emplois locaux, la mise en place d'une gouvernance participative ou encore le respect de l'environnement ».

UN TAUX DE PÉRENNITÉ DE 70 %

IÉS intervient au capital des entreprises, en fonds propres ou quasi-fonds propres pour une durée de cinq à sept ans. « Le ticket moyen est de l'ordre de 20 à 30 K€, précise Éric Jourdain. Ce n'est pas une grosse somme mais grâce à l'effet de levier, elle permet au créateur d'entreprise d'obtenir des financements complémentaires auprès du réseau bancaire traditionnel ». Les interventions d'IÉS sont qui plus est garanties pour partie par Bpifrance.

IÉS, qui finance une vingtaine de nouveaux dossiers chaque année, des TPE et PME quel que soit leur forme (à l'exception des autoentrepreneurs) ou leur secteur d'activité – y compris des start-up – pour peu qu'elles placent l'utilité sociale ou environnementale au cœur de leur projet », accompagne également les dirigeants dans la durée. Ce qui permet à la coopérative d'afficher un taux de pérennité des entreprises accompagnées supérieur à 70 %, contre 60 % à cinq ans en moyenne. « Nos bénévoles qui accompagnent les entreprises, par le biais de points réguliers, ne sont ni des coaches, ni des prestataires de services, précise Éric Jourdain. Ils offrent un regard extérieur sur la marche de l'entre-



Éric Jourdain, président d'IÉS, Initiatives pour une économie solidaire.

prise afin de permettre au dirigeant de sortir la tête du guidon. Pour autant, nous sommes des capitaux-risquers : cet accompagnement nous permet aussi de mesurer où en est l'entreprise vis-à-vis du risque ». Un suivi très prisé puisque bon nombre des créateurs d'entreprises une fois lancés sollicitent IÉS pour les accompagner également dans la phase de développement. Les dossiers de création représentent de fait

aujourd'hui près de 60 % des entreprises accompagnées contre 40 % en développement.

DES COOPÉRATEURS FIDÈLES

Pour financer ses prises de participation, la structure, qui a adopté il y a quelques années le statut de société coopérative d'intérêt collectif (Scic), dispose aujourd'hui d'un capital de près d'un 1,8 M€, via une masse de coopérateurs « fidèles », des personnes morales mais surtout des particuliers (90 %) dont l'investissement moyen est de l'ordre de 200 € – dont une partie est déductible des impôts. « Le montant de la part sociale est de 76 € et 100 % de cette somme est investi dans les entreprises », tient à souligner Éric Jourdain, les frais de fonctionnement d'IÉS étant couverts par différentes subventions émanant de la Région, de Toulouse Métropole, de la communauté d'agglomération du Muretain, du Sicoval ou encore de fonds européens.

CAP À L'EST

Rayonnant à l'origine dans l'ex-Midi-Pyrénées, IÉS veut, à l'aube de cette troisième décennie, poursuivre son développement dans l'ex-Languedoc-Roussillon où elle a créé

une antenne il y a quatre ans. « Nous voulons désormais couvrir l'ensemble du territoire d'Occitanie. Nous allons donc devoir à la fois trouver de nouvelles ressources et de nouveaux partenaires tant à Montpellier qu'à Perpignan et Carcassonne », précise Éric Jourdain.

LA TRANSMISSION D'ENTREPRISE, NOUVEAU CHALLENGE

L'enjeu de la célébration de ce 20^e anniversaire est également pour la coopérative de se faire connaître, « d'être visible du grand public », pointe le président. En marge de la soirée organisée à Ramonville le 24 mai, d'autres événements sont ainsi programmés dans le Tarn et en Aveyron notamment pour trouver de nouveaux projets à soutenir et surtout de nouveaux coopérateurs, lesquels « sont en train de rajeunir », note avec plaisir le jeune retraité. L'autre ambition d'Éric Jourdain est d'élargir les champs d'intervention de la coopérative. En s'associant éventuellement avec une plateforme de crowdfunding pour intéresser les nouvelles générations, mais aussi en allant de manière proactive sur le terrain de la reprise d'entreprise ou encore celui de la silver économie.

AGNÈS BERGON

Actualités

AMI BOIS FAIT ENTRER ISATIS CAPITAL À SON ACTIONNARIAT

Le groupe toulousain Ami Bois, constructeur de maisons individuelles en bois, vient d'annoncer l'entrée à son capital des fonds d'investissement gérés par Isatis Capital, pour un montant de 3,5 M€. Une nouvelle étape pour le groupe, qui connaît depuis sa création un développement rapide, porté à la fois par une croissance organique, un développement en franchises et plusieurs opérations de croissance externe. Il a réalisé 22 M€ de chiffre d'affaires en 2017. Pour les années à venir, et grâce à ces moyens accrus, la stratégie de développement du groupe s'articule autour de trois piliers majeurs. Le premier est la

densification du réseau d'agences de la marque Ami Bois par le biais d'une croissance organique sur ses deux zones de chalandise historiques : l'Occitanie et la Nouvelle-Aquitaine ; et le développement de son réseau de franchises sur l'ensemble du territoire national. Le deuxième pilier est le développement de l'ensemble des marques du groupe notamment de l'enseigne Bois & Béton, spécialiste de la maison mixte qui devrait voir son réseau de points de vente s'étoffer dans les prochains mois. Le dernier pilier de cette stratégie est la poursuite et l'accélération de travaux de R & D initiés par Frédéric Carteret, le président fondateur du groupe. Ami Bois mène en effet des travaux de recherche selon plusieurs axes : l'industrialisation du marché de la maison en bois, mais

également sur des sujets plus génériques tels que la performance énergétique du bâtiment ou encore l'intégration de solutions numériques aux métiers de la construction de maisons individuelles.

TROISIÈME ÉDITION DU CONCOURS START-UP ENEDIS 2018

Après le succès des deux précédentes éditions, Enedis renouvelle l'expérience et annonce le lancement de la troisième édition de son concours d'innovation ouvert aux start-up et PME. Son objectif est de valoriser des innovations associant des entreprises et des équipes d'agents Enedis. Une approche décentralisée des candidatures sera privilégiée : sur chaque territoire, la sélection des candidatures sera effectuée par chacune des 25 directions régionales d'Enedis au regard de ses priorités locales et des écosystèmes innovants régionaux. Les lauréats associés à des équipes d'agents proposeront ensemble, dans le cadre d'une grande finale nationale qui aura lieu au dernier trimestre 2018, un projet innovant répondant aux enjeux d'Enedis (performance, sécurité, service aux clients et aux collectivités, formation...). Une dizaine de prix seront remis lors de la finale, pour un montant total de 300 K€. Le gestionnaire de réseau de distribution donne ainsi l'occasion aux lauréats de

confronter la solution innovante qu'ils proposent à la réalité industrielle, et ainsi d'accélérer son développement. Au cours des deux précédentes éditions, plus de 300 candidatures de start-up ont été étudiées et 25 lauréats primés.

LE CONCOURS NATIONAL DE LA CRÉATION AGROALIMENTAIRE BIO MET À L'HONNEUR LES FROMAGES VÉGÉTAUX

Il n'y a pas cette année d'entreprises régionales parmi les lauréats du Concours national de la création agroalimentaire bio, dont la liste a été dévoilée le 24 avril dans les locaux de la Chambre du commerce et d'industrie du Gers, qui organise l'événement depuis six ans en partenariat avec le groupe Ecocert. Parmi les dix entreprises présélectionnées pour le vote final figuraient en effet deux Haut-Garonnaises : Variette, qui fabrique de manière artisanale des produits à base de légumes, céréales, légumineuses et fruits anciens et Patchalina qui développe une pâte à tartiner à base de spiruline fraîche. Cette sixième édition du Concours national de la création agroalimentaire bio a distingué deux précurseurs sur une niche prometteuse, celle des fromages végétaux. Le prix « Création », récompensant l'originalité d'un projet d'entreprise va à Tomm'Pousse, basée dans les Hauts-de-Seine, et le prix

« Développement », soutenant la création d'un nouveau produit est décerné à La petite Frawmagerie, installée dans le Puy-de-Dôme. Tous deux se partageront 30 000 € de dotations.

Agenda

JOB DATING À VILLEFRANCHE-DE-LAURAGAIS LE SAMEDI 12 MAI

L'association Aide aux mères, aux familles et aux personnes à domicile (Amfpad), service d'aide à domicile qui intervient sur la Haute-Garonne fait face à des besoins en personnel très important sur tout le secteur du Lauragais. Elle recrute plusieurs CDI immédiatement ainsi que de nombreux CDD pour cet été, sur des postes d'aide à domicile et de travailleuses familiales. Elle organise dans son antenne de Villefranche-de-Lauragais (130, rue de la République) un job dating le samedi 12 mai de 9 heures à midi. L'Amfpad est une association loi 1901 créée en 1939. Elle compte 500 salariés et accompagne quotidiennement plus de 2 500 personnes (familles, personnes âgées, personnes en situation de handicap et actifs). L'Amfpad est certifiée NF services depuis 2013 et fait partie du réseau Una. Pour tout renseignement, vous pouvez contacter l'association au 05 34 45 06 20 ou consulter le site internet : www.amfpad.fr



AMI BOIS

en bref